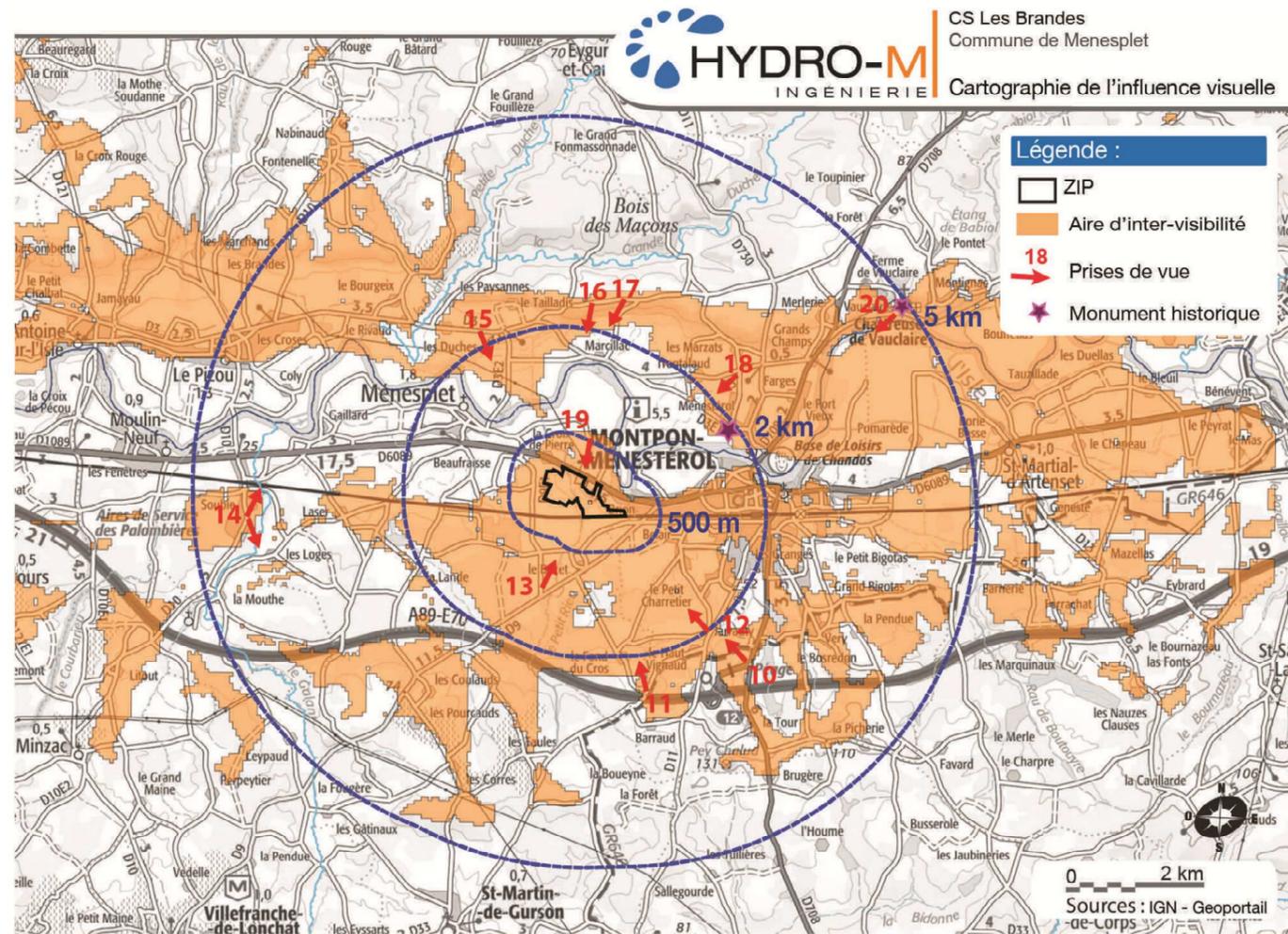


PC8 : SITUATION DU TERRAIN LE PAYSAGE LOINTAIN

Points de vue éloignés : la pièce PC8 permet de connaître l'aspect du terrain d'implantation et des terrains avoisinants, afin de le situer dans son environnement plus lointain.





10/ Perception depuis le rond-point d'entrée au péage de l'A 89 : la zone-projet se trouve en contre-bas, masquée par la lisière boisée



11/ Perception depuis le pont enjambant l'A 89, sur le parcours du GR 646 : la zone-projet se trouve en contre-bas, masquée par des lisières boisées



12/ Perception depuis la RD 11 sur le parcours du GR 646 : la zone-projet reste masquée par les lisières boisées



13/ Perception depuis la RD 91E au niveau du lieu-dit «Le Buzet» : la zone-projet reste masquée par les lisières boisées



14/ Perceptions depuis la RD 10 : dans les deux sens, des alignements d'arbres bordant la route limitent les perceptions



15/ Perception depuis la RD 3 au nord de la zone-projet et de l'Isle : la zone-projet se trouve en contre-bas, masquée par la lisière boisée



16-17/ Perceptions depuis la route de crête longeant le rebord de la terrasse alluviale, rive droite de l'Isle : malgré une position dominante et quelques trouées dans la végétation, la zone-projet reste masquée



18/ Perception depuis le cimetière de Ménesterol (route de Coutras) : la zone-projet est masquée par la lisière boisée



19/ Perception depuis le lieu-dit «Les Fontanelles» au nord de la RD6089 : la zone-projet est masquée par la lisière boisée ; seul un pylône électrique indique la direction de la zone-projet



20/ Perception depuis la RD3 aux abords de la Chartreuse de Vauclaire : la zone-projet, située au sud-ouest du cours d'eau (l'Isle), n'est pas visible depuis ce monument historique en raison de nombreux écrans végétaux intermédiaires et notamment la ripisylve qui borde l'Isle au premier plan